Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMENT
Un An en Ville $2.00
Un An par la Poste 1.00

12eme. ANNEE No 218 OTTAWA, SAMEDI 17 OCTOBRE 1891 LE NUMERO 2 CENTS

LETTRES
SUR LA
POLITIQUE EXTERIEURE

Le pape Pie IX avait reçu la papauté dans un état, son devoir était de lutter pour la conserver telle; mais Léon XIII l'a reçue dans un autre, il agit selon les idées de son temps, et les majestés ne peuvent trouver mauvais que, poussé par un élan de bonté paternelle vers la masse ouvrière qui lutte, qui souffre, il s'incline vers elle pour l'aider, et traite à son tour l'empereur d'Allemagne, le roi d'Italie, comme quantités négligeables.

Il y avait place pour tout le monde à son festin ; à la place des souverains qui laissent leurs places vides en tête, il met *qui il veut*, c'est la politique de l'Evangile, qui est trop vieille pour changer.

Il paraît que l'empereur en a été fort vexé, car il n'y peut rien. Il veut décidément jouer les Charlemagne, mais il faudrait l'*envergure*.

Guillaume II s'est vengé en ce faisant représenter cette année, pour la première fois, à l'anniversaire de la prise de Rome célébrée par la colonie italienne de Berlin.

L'Italie continue à poursuivre l'équilibre de son budget au pays des chimères. Point de taxes, point d'économie sur les armements, est la formule qui préside à toutes les décisions de son gouvernement. La conclusion est un emprunt ; mais, pour cela, il faut trouver un marché favorable et des souscripteurs, et la campagne menée par le TIMES pour nuire au crédit de la péninsule, le peu d'entrain des banquiers allemands plus consulteurs que payeurs, et qui n'entrevoient plus avec M. di Rudini les bonnes aubaines que leur valait M. Crispi, la résistance légitime du marché français, ne créent pas une situation qui permette un emprunt. Ajouter à l'impôt quadruple qui pèse d'un poids écrasant sur l'Italie, sous la forme d'impôt gouvernemental, d'impôt provincial, d'impôt communal, de dette hypothécaire, est matériellement impossible, par la simple raison qu'une surcharge dans un pays écrasé ne peut relever les ressources. M. Luzzati tient à sa solution, la seule possible ! l'économie sur les armements. Mais le général Pelloux, mais l'amiral Saint Bon, désignés et choisis par Guillaume II, réclament au contraire de nouveaux crédits. Ne faut il pas, avant tout, faire honneur à la Triple Alliance ? Et là dessus M. Colombo propose une taxe pour la piètre somme de 20 millions.

Or, qu'est ce que 20 million quand déjà, dans le quatrième mois de l'exercice 1891 92, le déficit est de 30 millions et menace d'être de 80 pour l'année.

La *Riforma* affirme que l'heure du retour au pouvoir de M. Crispi a sonné. Dans un article le MOMENT, l'organe crispinien essaie de prouver que la situation internationale s'est aggravée pour l'Italie et qu'il faut à sa tête un homme autrement énergique que M. di Rudini. Prenez l'ours !

En dernier lieu le ministère italien, résolu à vivre, trouvera quelque combinaison bâtarde qui sera un emprunt déguisé ou une économie arbitraire n'affectant en rien, on peut le prédire, les crédits de la guerre et de la marine.

Inutile de répéter pour la centième fois que le gouvernement du roi Humbert, dupe de la Prusse, dupe du gouvernement tory en Afrique, s'il n'a été qu'aventureux jusqu'au renouvellement de la Triplice en lui sacrifiant le bien être du pays, est devenu coupable, expérience faite, en lui livrant les ressources nécessaires de l'Italie. Mais les conseils des vrais amis, est ce qui irrite le plus dans l'erreur.

Bornons-nous à rappeler ici, à propos du remarquable discours de Cambridge, de M. John Morley, premier lieutenant du parti libéral et du tableau accusateur qu'il fait de la politique extérieure de l'Angleterre, que M. Gladstone a bien souvent averti l'Italie de la faute qu'elle commettait en aliénant sa liberté d'action. M. John Morley peint avec des couleurs vigoureuses les dangers du *flirtage* de lord Salisbury avec la Triple alliance, ceux de la Triplice elle-même et reproche amèrement au cabinet tory d'avoir abandonné les traditions d'indépendance absolue de l'Angleterre.

Le parti libéral, par la voix écoutée de M. John Morley, semble prendre résolument position contre la continuation de l'occupation anglaise en Egypte. Cette occupation persistante, a dit M. John Morley, malgré tant de promesses solennelles, est la source d'un grand malaise. A cela lord Knutsford, ministre des colonies, dans un discours qui est une réponse à M. John Morley, affirme que la tutelle de l'Angleterre en Egypte n'a pas réalisé tous ses bienfaits, qu'il lui faut quelques années encore, une législature par exemple, pour ajouter la perfection à la perfection.

C'est un véritable réquisitoire que le discours de Cambridge de M. John Morley. Le cynisme des conservateurs pillant effrontément les projets de réforme des libéraux pour compromettre ces réformes y est dévoilé avec hardiesse, et le parti bâtard, qui ne se meut qu'à l'abri de formules mensongères, l'unionisme, est cloué au pilori. La lutte pour les élections générales, en 1892, commence et le pays dans les élections partielles, a depuis longtemps apporté aux libéraux, pour la lutte, une puissance équivalente à celle que les tories et les unionistes trouveront dans le pouvoir.

Lord Salisbury sent le sol craquer sous ses pas et il s'imagine qu'en cherchant un terrain excentrique, il parviendra de s'y percher. C'est ainsi qu'il lui a pris l'idée de répéter minusculement les aventures de la Méditerranée, de faire débarquer au cap Sigri, près de Mitylène, des troupes et du canon. Le Premier d'Angleterre a t il cru que le sultan se laissarait intimider par ces façons de forban ; que la Russie, satisfaite d'avoir le libre passage des détroits pour sa flotte volontaire, laisserait l'Angleterre saisir aux cheveux une compensation ? Le procédé, quel que intention qu'on lui cherche, est enfantin.

Lord Salisbury ayant à cette heure retourné pour l'Angleterre la formule de M. Visconti Venosta : " Libre jamais, isolée toujours ! " commettait à Sigri un acte de fanfaronnade qui ne pouvait que faire sourire la Turquie appuyée sur la France et sur la Russie ; la Russie assurée de la fermeté de la Porte et du concours de la France ; l'Allemagne enfin satisfaite de se venger de Portsmouth.

Le ridicule de l'entreprise a été si manifeste que lord Salisbury s'est empressé de faire réintégrer le cuirassé aux troupes et au canon débarqués à Sigri, et qu'il a laissé patauger ses journaux officieux comme le STANDARD dans des explications, dont l'absurdité pouvait faire croire qu'elles n'émanaient pas de source officielle.

On raconte, à Stamboul, que ce n'est pas seulement à une orientation plus habile de sa politique qu'Abdul Hamid a sacrifié Kiamil Pacha, mais à des griefs personnels d'une extrême gravité. Kiamil serait compromis dans l'affaire du débarquement à Raguse de 4000 fusils et de 1000 revolvers et, à cette heure, il serait prisonnier dans son palais, dont sir William White lui-même, malgré son insistance, ses emportements, n'a pu encore se faire ouvrir les portes.

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de l'imminence de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, mais la périodicité de cette nouvelle, jetée en pâture à la presse au moins une fois l'an, prouve qu'elle a à peine la consistance d'un ballon d'essai. L'Autriche est loin des assimilations et des conquêtes slaves. La politique germanisante avec laquelle son gouvernement s'efforce de reconstruire l'édifice croulant de sa majorité parlementaire, cimentera bien des résistances des nationalités slaves.

Le parti allemand, dont l'influence est revenu prédominante dans les conseils de l'empire, n'a d'autre but que d'anéantir les nationalités slaves sans souci du droit supérieur que leur donne leur importance dans l'empire. Les Allemands Autrichiens ne peuvent détenir le pouvoir en Autriche qu'en s'appuyant sur la Triple Alliance ou mieux sur la Prusse. Or la Triple Alliance est par la même aussi antipathique aux Slaves que le parti Allemand.

La lutte devient donc d'autant plus passionnée et ardente que nul, en haut lieu, depuis la conversion du comte Taaffe à la cause centraliste, ne parlera plus d'apaisement et de conciliation. Les Allemands au pouvoir perdront forcément la retenue qu'ils avaient dans l'opposition, et l'antagonisme de leurs intérêts avec les intérêts slaves apparaîtra d'autant plus insupportable que les premiers seront plus triomphants.

Partout les Slaves d'Autriche trouvent des obstacles grandissants qui entravent l'expansion de leurs sympathies communes. Les torrents qu'on endigue peuvent ne plus déborder, mais ils ont plus de puissance et creusent plus profondément leur parcours.

Les expositions de Prague et d'Agram ont été, pour les Tchèques, pour les Croates, pour les Slovènes, l'occasion de rencontres qui ont avance de plusieurs années le travail de concentration des éléments slaves d'Autriche, en vue de leur émancipation finale.

En Hongrie, le monument des turpitudes de M. Tisza se désagrège pierre à pierre comme celui de M. de Bismarck à Berlin. Encore un effort de l'opposition et le dernier pan de mur s'écroulera.

L'arrivée aux affaires du comte Alert Apponyi fera t elle secouer à la Hongrie le joug de la Triple Alliance ; se dégagera t elle de la germanisation qui menace de la submerger et audevant de laquelle elle se jette, nouvelle Gribouille, par crainte de se laisser un peu mouiller par le flot slave ? Le caractère sincèrement chétien du comte Apponyi lui donnera t il quelque sollicitude pour les opprimés, et s'appliquera t il à chercher dans la politique les mobiles supérieurs de l'application de la justice plutôt que les satisfactions du pouvoir ? C'est ce que nous commencerons à entrevoir dans le discours qu'il a dû prononcer aujourd'hui.

Le dualisme exploité par les Allemands de Vienne n'aura bientôt plus, pour les Hongrois, ni les mêmes profits ni les mêmes dangers. Tant que le ministère Taaffe, par sa bienveillance envers les Slaves, faisait contrepoids à la minorité allemande du Reichstag et à la majorité du Parlement de Budapest les germanisants de Vienne prêtaient sans marchander leur concours à la politique de M. de Bismarck. Si les centralistes sont au pouvoir à Vienne et s'imaginent qu'ils peuvent se passer de Pest, grâce à l'appui de Berlin, et si les Hongrois, de leur côté, ont quelques velléités de politique autonomiste, alors la scission se fera vite profonde et la politique hongroise se laissera moins guider par la haine des Slaves qui souffle de l'Allemagne.

Un autre dualisme, celui de la Norvège et de la Suède, traverse une crise que je ne crois pas dangereuse, si les libéraux suédois comprennent qu'il faut faire la part du feu aux exigences modernes des nationalités et si les radicaux norvégiens cherchent une satisfaction moyenne dans des revendications qui, poussées à l'extrême, compromettraient l'Union. On sait que le parti radicale, en ce moment au pouvoir en Norvège reclame la séparation diplomatique des deux royaumes, c'est à dire un ministère des affaires étrangères norvégien et une représentation consulaire norvégienne.

Le cabinet Steen inscrit à son programme, en vue des élections du Storthing, qui ont lieu en décembre, le suffrage universel. Le système censitaire fleurit encore dans toute sa beauté en Norvège, et l'adjonction des capacités y a la même importance qu'elle avait chez nous en 1847. Le parti agraire, très puissant en Norvège s'oppose à la réforme, car il est particulièrement favorisé, les paysans ayant le droit de vote par impôt de 500 couronnes, tandis que les censitaires des villes doivent en payer 800. Mais l'agitation portant à la fois sur une question de séparation diplomatique et sur une réforme capitale de loi électorale les soupapes seront assez ouvertes pour devenir une sûreté et nous verrons en fin de compte le ministère Steen, sorti victorieux de la lutte, puiser dans l'exercice du pouvoir la prudence que les radicaux y ont toujours trouvée.

Au Chili, que M. Balmacéda soit mort ou vif, les traces de la guerre civiles vont s'effaçant. Les élections législatives se feront avec une forme de suffrage à ce point élargi, nous écrit on, que les électeurs hommes pourront voter à vingt et un ans, et que les femmes majeures seront admises au scrutin. Si les nouvelles qui précèdent, se confirment, les congressistes auront, par une manœuvre habile, enrégimenté tous les éléments jeunes du pays et consacré leur victoire militaire par une victoire libérale.

Les nouvelles de Chine sont toujours aussi alarmantes et le danger va croissant pour les Européens, sans qu'aucune mesure efficace soit prise par le fils du Ciel pour arrêter ou prévenir les massacres.

Une action commune de la France et de la Russie, prêchée depuis deux ans, ici même, par mon collaborateur Philippe Lehault et par moi, eût pu, ces derniers temps encore, mettre les sœurs et les missionnaires de toutes les provinces à l'abri d'un coup de main des meneurs et des bandes affolées par la famine.

Il eût fallut : 1o exercer sur le Tsang li Yamen une action énergique dans le but d'assurer l'ordre ; 2o rendre la Chine responsable des désordres ; 3o forcer Li Hung Chang à envoyer son armée dans les districts les plus menacés ; 4o faire entrer les troupes françaises et russes sur un point quelconque des frontières chinoises, protégées par quelques batteries d'artillerie ; 5o obliger le gouvernement chinois à exiler quelques lettrés, à révoquer quelques mandarins notoirement hostiles et à exécuter les coupables ; 6o obtenir du Fils du du Ciel une proclamation sérieuse pour rassurer le peuple ; 7o charger la douane, dont la probité ne fait doute pour aucun Chinois, de créer un grand *comité international de la famine*, cela eût été le meilleur moyen de ruiner l'influence des vice rois et eût conquis le peuple.

Il eût fallu, en outre, envoyer dans chaque port ouvert un officier russe ou français pour protéger les étrangers. En agissant ainsi, on eût donné une autre direction à l'esprit du peuple chinois; on eût étouffé le feu qui couvait sous la cendre et brisé l'intrument de la révolte. On imagine quels avantages la Russie et la France et le commerce du monde eussent tirés d'un tel succès moral.

Mais, dira t on, si la Chine avait refusé de se prêter à ce qu'on exigeait d'elle; si elle avait demandé du temps pour se soustraire à cet ultimatum, grâce aux ruses de sa diplomatie, que se serait il passé ?

Je réponds : Oui, la Chine eût refusé, je n'en doute pas moi même.

Elle eût fait appel aux rivalités de l'Occident.

Mais la Russie et la France n'eussent pas donné plus d'un mois à la Chine pour agir, lui déclarant que, ce délai passé, les deux puissances prendraient des gages et assureraient l'ordre comme bon leur semblerait.

En présence d'une action combinée des flottes russe et française dans le golfe du Petchily et de la perspective de voir les régiments cosaques prêts à avancer sur certains point à la fois, le Céleste Empire, reconnaissant sa faiblesse, l'impossibilité de mobiliser et de concentrer des troupes dans le nord-ouest et dans le nord-est, bref sur toute la ligne frontière du nord, eût cédé.

Aujourd'hui, bien différente est la situation. Les missionnaires et les sœurs sont exposés. La Chine a eu le temps de se reconnaître, et de réfléchir, de se servir des armes secrètes dont elle excelle à faire usage. L'Angleterre et L'Allemagne, qui n'avaient qu'un intérêt commercial à garantir, sont aujourd'hui mises à même de prendre position sur le terrain de l'action ou des réparations.

On a touché à un missionaire anglais ! L'occasion est favorable pour l'Angleterre d'obtenir ce que le commerce de Shanghaï et de Hong-Kong réclame depuis si longtemps sur le haut Yang-Tse, sur la rivière de l'Ouest.

La situation de la France est devenue extrêmement difficile, par son imprévoyance. Il lui faut compter, aujourd'hui, plus encore avec les susceptibilités des intérêts opposés, des rivalités, latentes. La Russie elle même n'a plus toute sa liberté d'action, les événements ayant donné raison à l'Angleterre, qui, la première, a pris une attitude énergique.

M. Ribot saura, il faut le croire, sans abandonner nos droits, sans sacrifier le moindre de nos intérêts, avoir raison des difficultés en homme d'Etat. Il profitera même de ces difficultés pour fortifier l'alliance franco russe, pour assurer le Protectorat contre le retour de la duplicité des mandarins, enfin, pour faire rendre justice aux missions spoliées et moralement persécutées depuis de longues années. Il prendra des garanties pour assurer l'avenir du commerce français avec le Yunnam, le Koueï Tcheou, le Se Tchuan et en venir avec les troubles au Tonkin, dont la Chine est seule responsable.

Il serait triste de voir la France, après Cronstadt, forte de l'appui moral de la Russie, dont les intérêts en Chine ne sont sur aucun point contradictoires aux nôtres et sont similaires en la plupart des cas, il serait triste, dis je, que pour faire respecter les traités et exercer le Protectorat comme il convient, il plaise à l'Angleterre d'agir.

Hier, nous étions libres de menacer et d'obtenir, la Russie nous eût appuyés ; aujourd'hui, nous dépendons des intentions secrètes de l'Angleterre.

Nous avons fait le jeu de la dynastie chinoise en acceptant l'audience dans la salle des tributaires ; nous pourrions bien, aujourd'hui travailler pour la perfide Albion et pour donner à l'Allemagne ses lettres de grande naturalisation en Chine.

Une correspondance de Vienne nous apprend " que la France et l'Allemagne, que la suppression des passeports en Alsace Lorraine, vient de *rapprocher*, vont agir de concert en Chine ".

La suppression des passeports était imposée à l'Allemagne, parce que ce régime maintenu eût tout simplement ruiné l'Alsace Lorraine. Le prince de Hohenlohe en a porté la preuve à Berlin. Mais la libre entrée des étrangers occupera à l'intérieur la police allemande qui, retenue en partie aux frontières, était intéressée à ne pas découvrir des soi disants espions, coupable qu'elle eût été d'en laisser passer. Aujourd'hui, elle ne se fera par faut d'ourdir elle même des complots, d'inventer des crimes de haute trahison, et la terreur aux frontières se retrouvera à l'intérieur.

Déjà la GAZETTE DE COLOGNE adjure le gouvernement prussien " d'exercer avec aigreur le contrôle des étrangers en Alsace et de faire sentir cette rigoureuse surveillance à certains grands industriels alsaciens, propagateurs actifs d'idées anti allemandes ".

Les personnes qui ne figurent pas dans les catégories de l'abolition seront soumises à une étroite et rigoureuse surveillance, dit la CORRESPONDANCE DE STRASBOURG (journal officiel).

Cette mesure, dit la GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD, amènera ou fortifiera partout la conviction que l'on considère dans les cercles gouvernementaux allemands la situation en Alsace Lorraine comme consolidée. Il est d'ailleurs évident qu'il n'y aura aucune modification dans les principes de gouvernement que l'on observe vis à vis du Reichsland.

Je reçois en outre, au moment où je termine ces pages, la lettre suivante de Strasbourg. J'avais bien jugé.

Quelques organes français pleurent d'attendrissement en annonçant l'abolition des passeports. Nous ne sommes pourtant pas de ceux qui, ayant l'habitude de recevoir des coups, sont heureux quand on frappe un peu moins fort !

Ces nouvelles dispositions amènent d'ailleurs peu de changements; la situation commerciale de l'Alsace peut se trouver par là améliorée (et il en était grandement temps !) et les femmes passeront librement la frontière. Les familles qui ont conservé des sentiments français, celles dont les fils ne serviront pas l'Allemagne, seront comme auparavant privées de voir les leurs, la nouvelle loi visant les jeunes gens " ayant émigré en vertu d'une *auswanderungs schein*. La police se fera dorénavant à l'intérieur du pays au lieu de se faire à la frontière. L'Allemagne n'y perdra rien ; elle a voulu, par là, convaincre l'Europe de sa modération, de son esprit de conciliation, et il est regrettable que quelques journaux françaisse soient laissé prendre au piège.

La reine Olga de Grèce vient d'avoir la douleur cruelle de perdre sa fille aînée, la grande duchesse Alexandra, mariée il y a deux ans au grand duc Paul, frère du Tsar. Le bonheur avait présidé à ce mariage qui était lui même le couronnement de deux cœurs. Il faut être mère pour comprendre en quel abîme de chagrin, une mère peut être jetée par un tel malheur.

X***

Paris septembre 1891.

Accuses de Meurtre

Proces Beaulieu-Bouchard

SHERBROOKE 15 Oct. — Napoléon Rousseau, commis de buvette, à l'hôtel Continental.

Je connais le prisonnier depuis deux ans. Le 11 septembre dernier vers onze heures ou 11½ hrs, j'ai vu l'accusé sur le apiazza de l'hôtel ; j'étais alors avec Siméon Daigle. L'accusé est arrivé à nous, en traversant la rue, et j'ai remarqué qu'il avait une marque dans la figure, et lui ai demandé d'où il venait avec cette marque là, il m'a répondu qu'il avait été mêlé à une *racket*, une chicane, qu'un homme avait voulu le frapper avec une bouteille, qu'il avait paré le coup et lui avait sauté à deux pieds dans le visage, il a ajouté je viens de le voir, et je crois bien que je l'ai tué, j'étais saoûl, cela me fait bien de la peine, je ne me rappelle de rien, si j'avais été à jeûn, je n'aurais pas fait cela. Devant le Coroner, j'ai dit que Beaulieu m'avait dit qu'il venait de voir l'homme en question, qu'il n'a pas nommé, qu'il était bien massacré, qu'il croyait lui avoir défoncé le front. C'est correct.

Le soir du 10, j'ai vu l'accusé à la buvette du Continental, il m'a demandé pour aller avec lui, sans me dire où, je n'ai pas voulu y aller. Il a demandé une bouteille de boisson cette fois là.

Siméon Daigle. — Je connais le prisonnier depuis 16 ans. Je l'ai vu un matin, vers 11 heures ou 11½ heures, au Continental. J'étais avec Rousseau, qui lui a demandé s'il avait couché avec les chats. Il a dit : " Non ; j'ai eu une *scrape*, une chicane, avec un homme. Je l'ai jeté à terre et je l'ai frappé avec mes pieds dans le front, au dessus de l'œil, et dans le corps, je viens de voir s'il était mort ou en vie. Je viens de le voir. " Apres cette conversation, j'ai pris un coup avec l'accusé, et il est monté chez lui, avec moi, dans sa voiture ; il m'a encore parlé de l'affaire, mais je ne me rappelle pas ce qu'il a dit. Je n'ai pas remarqué assez pour cela. Je croyais que c'était du vantage

Transquestionné.—Je crois qu'il a été question d'une bouteille, mais je n'en suis pas certain.

J. A. M. Elie, M. D., de Sherbrooke :

Le 11 septembre dernier, à trois heures de l'après midi, j'ai été appelé chez Bouchard. En entrant, j'ai vu une femme et l'homme de police Bell. Je suis avancé et dans la chambre du milieu, j'ai vu un cadavre étendu sur le dos, les deux bras étendus chaque côté de lui ; il avait plusieurs blessures à la figure, au front, il avait du sang dans la figure et sur les mains et aussi sur le devant de sa chemise ; il avait du sang sous les pieds et entre les orteils, en partie desséché. Je n'ai fait alors qu'un examen rapide, pour constater s'il était mort ou s'il vivait encore. Il y avait plus de blessures du côté gauche que du côté droit, la plupart des blessures paraissaient avoir été faites par le même instrument. Il avait une blessure à la gorge qui, au premier abord, paraissait provenir de la strangulation. L'homme était mort alors, j'ai pensé alors que la mort remontait à deux ou trois heures, mais vu que l'homme avait perdu beaucoup de sang, il a dû se refroidir plus vite, et sa mort pouvait remonter à moins de deux heures.

Il y avait des taches de sang sur le plancher, sur le mur près de l'échelle, au dessus sur les cloisons, l'empreinte d'un main gauche sur la porte de la chambre à coucher de Bouchard, et aussi du sang sur la porte de la chambre de la petite fille ; il y avait du sang sur les draps du lit à hauteur d'épaule d'une personne couchée, et l'empreinte sanglante d'un pied gauche sur le tapis dans la chambre à coucher. Dans une garde robe, il y avait de l'eau teinte de sang dans un seau, et des linges ensanglantés sous d'autres effets. Il y avait aussi une tache de sang sur la robe que portait Mme Bouchard.

J'ai fait l'autopsie du cadavre, à la morgue, avec le Dr J. D. O. Camirand, le 2 septembre, et j'ai fait un rapport conjoint que j'ai signé. C'est le rapport qui est maintenant lu aux jurés.

Au moyen d'un mannequin, le témoin explique aux jurés le rapport médical et les constatations faites à l'autopsie, sur l'état du corps et la position, le nombre et la gravité des blessures reçues.

Les conclusions de ce rapport sont que la mort de Philippe Bouchard a été causée par suite d'une hémorragie cérébrale considérable, causée par des blessures, causée par un instrument contondant, lesquelles ont amené la rupture de la branche postérieure de l'artère cérébrale moyenne et concurremment, la compression du cerveau.

Le témoin continue ensuite sa déposition comme suit :

Nous n'avons pas trouvé ni au cerveau, ni dans l'estomac l'odeur de l'alcool que l'on trouve ordinairement chez les personnes mortes en état d'ivresse.

La rupture de l'artère a été causée par le contre coup produit par le choc de l'instrument contondant sur le crâne.

Ce n'est pas mon opinion que la blessure sur le sommet de la tête, dans la naissance des cheveux, celle qui a causé la mort, n'a pas dû être causé par la chute sur l'échelle, c'est cette blessure qui a le plus contribué à la rupture de l'artère, amenant la compression du cerveau

Si les deux autre blessures graves ont été infligées avant celle là, elles n'ont pas dû avoir d'effets graves, si elles ont été reçues après, elles ont contribué à augmenter l'épanchement de l'hémorragie. Si le défunt a reçu ces blessures entre cinq et six heures, je ne crois pas qu'il ait pu chanter à sept heures.

Si l'épanchement s'est fait vite, le blessé n'a pu aller loin, s'il s'est produit lentement et graduellement, il a pu marcher et agir. Les vaisseaux sanguins ne contenaient pas beaucoup de sang, lorsque nous avons fait l'autopsie.

TRANSQUESTIONNÉ

Il n'y avait sur le cadavre aucune blessure mortelle par elle même, s'il n'y avait pas eu rupture de l'artère, il n'y aurait pas eu mort. Le défunt avait le côté gauche du crâne très mince, les deux tiers plus mince que généralement, s'il avait eu le crâne conforme comme les autre, à cet endroit là, il aurait eu plus de chance de survivre.

Lorsqu'une personne est en boisson, il y a plus ou moins de congestion au cerveau. La congestion a dû être plus forte après la formation du caillot. Je ne pense pas que les deux ecchymoses, une sur le côté gauche de la tête et une sur l'apophyse mastoïde, avaient été causées par le même coup. L'ecchymose n'est pas toujours de la forme de l'instrument qui a frappé. L'ecchymose extérieure ou le coup fatal a porté n'était pas considérable, de la grandeur d'un ongle, à peu près ; le bout d'une botte, s'il n'était pas carré pouvait produire cette blessure. L'instrument contondant n'est pas porté à couper la peau, il est plus facile de couper la peau par un coup sur le crâne, que sur une partie grasse. Je ne puis pas dire si l'épanchement au cerveau s'est fait rapidement ou lentement dans ce cas ci.

(à suivre)

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 17 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Balfour refuse le "leadership" de la chambre des Communes d'Angleterre. Si Lord Salisbury est court d'aspirants, nous lui conseillons de s'adresser à M. Abbott.

Le gouvernement russe a fait fermer l'université de Kief, et mettre en état d'arrestation cinq cents étudiants. Cette mesure a été prise, à cause de l'attitude révolutionnaire des étudiants.

Il paraîtrait que le ministre de la justice a offert hier à M. Curran la place de juge-en-chef, en remplacement du juge Doherty. M. Curran, dit-on, a refusé et a fortement recommandé M. Doherty, fils du juge démissionnaire, qui sera probablement nommé.

Du CANADIEN :

Le WITNESS est mal renseigné, quand il dit que M. Tarte a l'intention de fonder prochainement, à Montréal, un journal quotidien, conjointement avec M. Sénécal, ex-surintendant de l'imprimerie du gouvernement fédéral.

On a ressenti successivement plusieurs secousses de tremblement de terre à Pantellaria, une île de la Méditerranée, qui est entièrement de formation volcanique. Grandement alarmés, les habitants se sont enfuis de leurs maisons, et ils passent les nuits en plein air, loin de toute construction.

LA MINERVE dit que les amis du gouvernement Mercier ont résolu de détruire Armstrong et que LE CANADIEN bat la marche. Nous conseillerions à la vieille de ne pas agacer trop LE CANADIEN, elle doit se rappeler que M. Tarte l'a déjà râclée la bonne femme, qu'elle en a pleuré pendant longtemps.

On a trouvé jeudi à Reichenberg, en Bohême, une bombe de dynamite sous un autre pont de chemin de fer, non loin de l'endroit où, récemment, l'explosion d'une bombe du même genre, a mis en péril la vie de l'empereur. La population est alarmée et indignée de ces attentats, et les autorités ont ouvert une enquête sérieuse.

Dans son sixième rapport annuel, M. le commissaire des sauvages aux Etats Unis, condamne en termes formels la pratique suivie de faire des traités avec les sauvages, comme s'ils formaient des nations à part. Le commissaire déclare en outre que le système de réserve est défectueux et qu'il doit être immédiatement aboli.

Nous lisons dans LE CANADIEN :

La déclaration lue par M. Béique hier matin, à l'effet qu'il ne représente que les ministres devant la commission, signifie, à n'en pas douter que le lieutenant-gouverneur a transmis à M. Mercier une nouvelle communication.

La situation est de plus en plus tendue.

Nous avons en ville une vingtaine de députés provinciaux. Ils disent s'attendre à une élection générale, à courte échéance.

Les autorités militaires à Berlin ont décidé de faire sur une plus grande échelle l'expérience du service de deux ans. Deux bataillons actuellement à Metz seront entièrement composés de recrues. Pendant la première année, on leur apprendra tous les exercices, et la seconde année, on leur fera répéter ces exercices, d'une façon plus étendue et plus complète. Cette décision a été prise à cause de la nécessité d'instruire plus rapidement les recrues, afin de se tenir au niveau de l'armée française qui s'accroît rapidement.

Le comte Ludwig d'Arco-Valley, ministre d'Allemagne aux Etats-Unis, vient de mourir. Il a succombé aux suites d'une opération nécessitée par une maladie d'estomac et pratiquée par le professeur Bergmann. Né en Bavière le 4 avril 1845, M d'Arco Valley avait été fait prisonnier pendant la guerre franco-prussienne et, convaincu d'espionnage, il allait être fusillé, quand l'intervention de M. Thiers lui sauva la vie. Successivement secrétaire d'ambassade à Vienne, Madrid, Paris et Londres, M. d'Arco-Valley avait dix-huit mois au Caire, en qualité de consul général d'Allemagne, avant d'aller à Washington.

L'emprunt russe, négocié par la maison de banque Hoskier, a été couvert sept fois en France seulement. L'Angleterre n'a demandé que pour 320,000 francs d'obligations ; la Russie en a souscrit pour 5,450,000 francs, la Hollande pour 135,000 francs et le Danemark pour 150,000 francs. L'emprunt a été pris en grande partie par des capitalistes, bien que de la province soient venues de nombreuses souscriptions à une seule obligation. Le Crédit foncier a souscrit pour 58,750,000 francs; la Banque de Paris et des Pays-Bas pour 34,650,000 francs ; le Crédit lyonnais pour 35,375,00 francs ; le Comptoir national d'escompte pour 14,100,000 francs, et d'autres grandes banques, y compris la maison Hoskier, pour une moyenne de 7,500,000 francs chacune.

LA PATRIE ne veut pas voir arriver M. Chapleau au ministère des chemins de fer. Que ce soit M. Chapleau ou un autre, la chose nous est bien indifférente. Tout ce que nous désirons, c'est que la province de Québec ne diminue pas en influence dans le cabinet et qu'elle ait sa part des portefeuilles importants soit chemins de fer ou autres.

Nous avons parlé des chemins de fer en rapport avec le district de Montréal. LA PATRIE sait ce que nous avons dit, relativement aux titres de ce district à ce portefeuille; cependant le confrère ne dit pas un mot de cela, mais exprime simplement le désir que M. Chapleau ne soit pas le titulaire. C'est bien, laissons M. Chapleau de côté, n'en parlons pas pour le moment, mais tenons-nous au district de Montréal, et nous demandons au confrère, si ce district a droit ou non au portefeuille des chemins de fer.

Nous attendons sa réponse.

CHACUN SON TOUR

Les journaux attachent beaucoup d'importance à cette partie du témoignage de M. Armstrong donné devant la commission Royale, où il dit que M. Pacaud lui déclara qu'il devait rendre compte à M. Mercier de l'emploi des $100,000. Si on voulait en croire les journaux de parti, l'enquête finirait là et M. Mercier serait immédiatement chassé du pouvoir, comme voleur public. Pour un esprit observateur avec une tendance quelque peu philosophique, cet empressement, de part et d'autre, à sauter aux conclusions, est quelque chose de très amusant, quand ce n'est pas désolant. Lors de l'enquête Langevin-McGreevy, ce sont les journaux libéraux qui jouaient ce rôle et les conservateurs le leur reprochaient. Depuis que l'enquête sur l'affaire de la Baie des Chaleurs est ouverte à Québec, c'est naturellement, d'après l'ordre des choses, le tour des journaux conservateurs à remplir ce rôle important et intelligent. Car il n'y a pas à le nier, celui qui est chargé de condamner un homme avant que son procès soit terminé ou à peine commencé, doit nécessairement être un homme, jouissant d'une grande intelligence et surtout d'une *honnêteté inflexible*. C'est édifiant n'est-ce pas ? Et pourtant c'est bien ça. Regardons un peu la chose de près. M. Armstrong dit "*que M. Pacaud lui a dit qu'il devait rendre compte de cet argent à M Mercier*. M. Pacaud obtenait $100,000 de M. Armstrong qui voulait le payer avec $75,000. Il s'agissait d'une affaire de $25,000. N'est ce pas naturel de supposer que Pacaud aurait dit à Armstrong qu'il lui fallait payer ce montant pour des fins de parti. Ou même encore qu'il n'était pas maître de la situation et que M. Mercier exigeait $100,000. Est-ce là une preuve de la complicité de M. Mercier. Le premier ministre est il responsable de tout ce que ses amis peuvent dire sur son compte. A lire certains journaux on croirait que oui. Les libéraux crient à l'injustice, mais ils n'ont pas raison : c'est-à-dire ils ont raison mais ils n'ont pas le droit de se plaindre de cet intervertissement des rôles.

Ce n'est que le *tit for tat*. La presse du pays, a quelques rares exceptions, est tellement habituée à ce genre de polémique, que le journalisme honnête effarouche le public.

Citons un exemple : LE CANADA a déclaré que la preuve faite à l'enquête Langevin-McGreevy, n'était pas suffisante pour condamner Sir Hector Langevin On s'est de suite écrié : LE CANADA est l'organe de Langevin. Dernièrement nous avons dit que M. Chapleau devrait être mis à la tête d'un ministère plus important. Regardez les journaux, vous y lisez ceci : LE CANADA organe de Chapleau ; et dans deux ou trois jours on lira : LE CANADA organe de Mercier.

C'est comme ça.

ENCORE DES SCANDALES

Le scandale qui vient d'éclater à Berlin à propos du procès où un certain M. Manche, ancien chef du cabinet civil de Guillaume Ier, a été condamné aux travaux forcés pour avoir vendu des titres et des décorations de complicité avec la comtesse de Hacke, dame d'honneur de l'impératrice Augusta, rappelle la déchéance de M. Wilson, le gendre de M. Grévy, avec beaucoup de différences de détail sans doute, mais avec cette similitude aussi qu'il y a dans l'une et dans l'autre aventure une histoire de femme ; seulement dans l'aventure allemande, la femme compromise est une grande dame de premier rang à la cour, morte récemment, et dans l'aventure française c'était tout simplement la Limouzin.

Les détails de cette affaire sont inutiles, pour en apprécier la moralité. Seulement, si elle nous rappelle l'affaire Wilson, elle nous rappelle aussi qu'à l'époque où elle s'est passée les journaux de Berlin en ont pris texte à l'envi pour déclamer sur la démoralisation et la perversité françaises. Chaque jour nous apportait des tartines sur la vertu de l'Allemagne impériale et des diatribes contre les turpitudes de la France républicaine. C'était absolument édifiant, et il n'y avait absolument rien à répondre. Cela ne valait, à vrai dire, que le dédain, venant de cette source, et la « revanche » de la diffamation devait venir toute seule. Elle est complète aujourd'hui. Il ne serait pas généreux d'y insister ; mais ces bons Allemands comprendront bien d'eux mêmes, combien il est dangereux de jeter des pierres dans les fenêtres du voisin, quand on vit soi-même dans maison de verre.

AFFAIRES DE CHINE

La tempete en Angleterre

LA PAIX EUROPEENNE

L'incident du Pantheon a Rome

SCANDALE EN ALLEMAGNE

Rentree des Chambres Françaises

LE DRAME DE COURBEVOIE

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

RENTREE DES CHAMBRES FRANÇAISES

PARIS, 17 oct.—La rentrée des Chambres françaises a eu lieu jeudi. Dans les couloirs de la Chambre, les députés qui échangeaient leurs idées, se déclaraient en général satisfaits du succès de la politique extérieure du cabinet.

AFFAIRES DE CHINE

SHANGHAI, 17 oct—Le gouvernement chinois a consenti à rembourser les sommes empruntées frauduleusement en France par le général Tcheng Ki Tong, autrefois attaché à la légation de Chine à Paris.

Les relations des représentants des puissances européennes avec le gouvernement de Pékin ont pris une tournure, tendant à amener plus d'harmonie dans la situation.

LE DRAME DE COURBEVOIE

PARIS, 17 oct.—Le médecin-major Breton, qui a tué Génisset dans un débit de vins à Courbevoie, s'est livré à la police. Il a refusé de dire où se trouvait Mme Reybaud, avec laquelle il vivait et qui fut la cause du drame.

Dans la soirée, Mme Reybaud s'est aussi livrée, elle-même, à la police. Tout tend à prouver qu'elle n'a participé en rien au crime et il est probable qu'elle sera bientôt remise en liberté.

SCANDALE EN ALLEMAGNE

BERLIN, 17 oct.—Il paraît que la famille de M. Manche avait remboursé à Thomas les 10,000 marcs, dont Manche n'avait pu rendre compte.

Les faits dévoilés au cours du procès, à la suite duquel Manche a été condamné à la prison, ont aussi démontré que M. Bitter, ministre des finances sous le prince de Bismarck, a trafiqué des décorations et des titres, après la retraite du chancelier et que c'est lui qui a détourné les fonds destinés à des œuvres de charité.

L'INCIDENT DU PANTHÉON A ROME

PARIS, 17 oct.—Dans sa réunion de jeudi, le conseil des ministres s'est occupé des protestations élevées par l'archevêque de Reims et l'évêque d'Angers contre la circulaire du ministre de la justice et des cultes interdisant aux archevêques et évêques, de quitter leur diocèse, sans la permission du gouvernement. Cette circulaire, contre laquelle protestent les prélats, a été envoyée à la suite de l'incident qui s'est produit au Panthéon, à Rome, devant le tombeau du roi Victor Emmanuel. Le conseil de cabinet a décidé de maintenir cette circulaire et d'en exiger la stricte exécution.

LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

LONDRES, 17 oct.—La tempête qui s'est abattue ces derniers jours sur l'Angleterre, le pays de Galles, le sud de l'Ecosse et l'Irlande, a recommencé jeudi matin au lever du soleil avec une nouvelle fureur. Une pluie diluvienne est tombée à Londres, accompagnée de violentes bourrasques de coups de tonnerre retentissants et d'éblouissants éclairs. Les nouvelles reçues des différents ports sur la Manche portent que le temps y était affreux. Les paquebots-poste de Boulogne n'ont pas pu prendre la mer. Tout le long de la côte, la plage est couverte de débris ; à Douvres, notamment, nombre d'épaves provenant d'un ou de plusieurs navires naufragés ont été jetées à la côte.

—La tempête s'est complètement terminée le soir.

ATTAQUES CONTRE L'EMPEREUR

LONDRES 17 oct.—Une dépêche de Berlin dit que la police recherche activement l'auteur d'une petite brochure mise en circulation, d'une façon mystérieuse et qui contient de violentes attaques contre l'empereur ; on l'accuse en effet de mener une vie désordonnée et immorale et on laisse à entendre qu'il n'est pas sain d'esprit. L'auteur de cette brochure tourne également en ridicule l'idée prêtée à l'empereur de vouloir égaler son ancêtre, le grand Frederick, et il termine en conseillant à l'empereur de faire attention à ne pas allumer la conflagration qui le dévorerait, lui et sa maison. Il est très rare en Allemagne d'entendre et encore moins de voir imprimés des propos aussi hardis, et l'auteur de la brochure, si on le découvre, sera condamné à de nombreuses années de prison. On dit que l'empereur ne pardonne pas à ceux qui blessent son orgueil et son ambition.

L'ENTREVUE DE MONZA

LONDRES, 17 oct.—D'après une dépêche de Berlin, la visite de M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, au roi Humbert et à son premier ministre, M. de Rudini, a une grande importance aux yeux des hauts fonctionnaires de l'Allemagne. Le but de cette visite, croit-on, a été de savoir si l'on pourrait amener l'Italie à promettre de suivre une politique de neutralité.

On ne croit pas à Berlin que M. de Giers ait proposé au roi Humbert, comme le bruit en avait couru, d'abandonner la triple alliance, par ce motif que la Russie se contenterait parfaitement de la neutralité de l'Italie dans la Méditerranée. D'après l'entente existant entre l'Angleterre et l'Italie, cette dernière puissance est également engagée avec la Grande-Bretagne à maintenir le "statu quo" dans la Méditerranée. Or, l'impression générale est que cette entente est le véritable sujet de la visite de M. de Giers au roi d'Italie ; on est convaincu qu'il n'a pas réussi à faire fléchir l'attachement du roi Humbert pour l'Angleterre.

LA PAIX EUROPEENNE

LONDRES, 17 oct.—Le correspondant parisien du TIMES prétend savoir que le but de M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, en recherchant l'entrevue de Monza, était de connaître exactement la nature du traité de triple alliance avant de conclure un traité avec la France. Le roi Humbert lui a donné l'assurance que le traité de triple alliance était une alliance défensive et non pas offensive.

VIENNE, 17 oct.—Le FREMDENBLATT, journal officieux, parlant de l'entrevue qui a eu lieu mardi à Monza entre M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, M. de Rudini, président du conseil des ministres italiens, et le roi Humbert, dit que cette conférence a été un événement satisfaisant, en ce qu'elle prouve que les sentiments pacifiques dominent. Le FREMDENBLATT ajoute que l'entrevue a été accueillie avec satisfaction à Vienne " où les intérêts de la triple alliance sont assez bien compris, pour convaincre l'observateur judicieux qu'une réunion amicable des hommes d'Etat italien et russe ne peut que nous être agréable. "

BERLIN, 17 oct.—Le projet de discuter, au prochain congrès de la paix, la question de restitution de l'Alsace Lorraine par l'Allemagne à la France, a décidé les membres du reichstag appartenant au groupe libéral national à refuser d'assister au congrès, à moins que M. Boughi, qui a proposé cette discussion, n'abandonne la présidence du congrès.

PESTH, 17 oct.—Le PESTI HIRLAP dit que le traité de triple alliance, sous la dernière forme qu'il a revêtue, stipule une action militaire commune en cas d'attaque contre un Etat n'appartenant pas à la triple alliance, mais qui est l'allié d'une des puissances en faisant partie, par exemple la Roumanie et la Bulgarie qui sont les alliées de l'Autriche. Le passage des troupes russes à travers la Roumanie, même avec la permission du gouvernement de ce pays, deviendrait un "casus belli.

AMERIQUE

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 16 oct.—Un cheval de la brigade du feu s'est tué ce matin en courant à un feu de cheminée, rue St Paul.

—M. Siméon Aubin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, a été nommé directeur des écoles du soir, en remplacement de M. Templé.

Ces écoles seront ouvertes le 3 novembre prochain.

—L'individu qui a lancé un dessus de poêle à la tête de Laura Gauthier, avant-hier, dans une maison de la rue Jacques-Cartier, a été arrêté, aujourd'hui, par le constable Lanaise. Il se nomme Louis Goulet.

Il subira son procès lui aussi, lundi, à 2 heures.

—M. Ryan, collecteur des douanes, a reçu d'Ottawa l'ordre de mettre à la retraite un certain nombre de vieux employés, 25 en tout. Ils seront remplacés dans le service par de plus jeunes, qui ne demandent pas mieux que la promotion.

—Les examens semi annuels de l'association pharmaceutique de la province de Québec, pour examiner les candidats qui désirent obtenir des certificats ou des licences de pharmacie respectivement a eu lieu mardi et mercredi à l'Université Laval, Québec. Il y avait 20 candidats qui ont été examinés. Trois candidats ont obtenu leur licence et cinq le certificat désiré. Ceux qui ont obtenu la licence sont MM. Edgar Berger, J. P. Durant et O. St-Amour.

Ont obtenu des certificats MM. D. J. McManamy, George Lawrence, M. E. Brown, L. P. Mongenais et J. A. R. de Cotret

Les examinateurs étaient MM. A. Manson, S. Lachance, John T. Lyons, de Montréal ; R. W Williams, de Trois-Rivières ; J. E. Morrisson, de Québec, et A. E. Duvergar, de Waterloo.

—Un pénible accident est arrivé hier soir vers 8 hrs. M. Edmond Brosseau, cocher, envoya son jeune fils Jules, âgée de 12 ans lui acheter du tabac. Près de la rue Bonsecours, l'enfant voulut traverser la rue Notre Dame, lorsque les chevaux des chars urbains se lançant de côté pour prendre la voie d'évitement, le frappèrent avec force et l'écrasèrent sous leurs pieds.

Le petit malheureux fut immédiatement transporté à l'hôpital, mais il est mort avant d'y arriver.

—M. Schwob, vice-consul de France, en cette ville, a envoyé au ministère sa démission.

M. Galibert sera son successeur intérimaire.

La nomination du nouveau vice-consul sera probablement différée, car il est question de transférer le consulat de France de Québec à Montréal.

Un banquet sera donné au club " La France " en l'honneur de M. Schwob.

—Hier pendant la soirée des inconnus sont venus sonner trois fois au No 6 de la rue St Justin et quand on a lait ouvrir on ne voyait personne. Enfin, vers dix heures au troisième coup de sonnette la maîtresse de la maison sortit et mit le pied sur ce qu'elle croyait être un paquet de linge. Elle entendit alors le cri d'un enfant. Il était couvert d'une chemise de flanelle et enveloppé dans un châle. Il fut recueilli et soigné on ne peut mieux. C'est le troisième enfant déposé là, depuis un an.

LA MORT D'UN FIANCE

La population canadienne française de Biddeford, Maine, vient d'être mise en émoi par la nouvelle d'un petit drame intime dont voici le résumé

Ces jours derniers, la police découvrait qu'une jeune canadienne-française, nommée Marie Godreau et âgée de vingt quatre ans vivait depuis huit mois enfermée dans un grenier, (cette retraite était bien misérable): il n'y avait pour toute croisée qu'une petite ouverture masquée de planches et c'étaient ses parents qui l'y tenaient ainsi séquestrée.

Cette jeune fille avait son histoire.

Elle avait donné son cœur et promis sa main à un jeune homme qu'elle aimait éperdûment : mais un soir, le télégraphe lui apprit que la mort avait détruit tous ses rêves de bonheur et renversé toutes ses espérances.

Son fiancé venait de s'éteindre.

Elle n'a pu supporter ce contre-coup, car le cauchemars, les hantises de tombeau, les regrets amers ont fait faire naufrage à sa raison.

La malheureuse se plaint qu'elle est maltraitée par ses parents, qui disent de leur côté, que ces plaintes sont mal fondées.

Toutefois, les médecins reconnaissent la folie de cette fiancée d'autan, mais ils déclarent que c'est faire acte de cruauté que de la tenir emprisonnée dans un horrible grenier, où elle ne peut recevoir les soins nécessaires.

Il paraît que les autorités municipales de Biddeford vont prendre les moyens nécessaires pour envoyer cette victime d'amour dans un asile.

LES INCENDIAIRES DE L'INDIANA

La plus grande sensation a été causée à Washington, chef-lieu du comté de Davies (Indiana) par l'arrestation d'un des principaux fonctionnaires du comté, M. James Lavelle, et de plusieurs autres personnages influents, sous l'accusation d'avoir fait incendier, il y a quelques jours, le palais de justice, afin de détruire les archives. Le bureau du shérif et toutes les archives du comté et du tribunal ont été réduits en cendres.

La police a d'abord arrêté un journalier du nom de Samuel Harbine. Or, celui-ci se voyant découvert a fait, dit on, les aveux les plus complets. Il a déclaré qu'il avait été embauché par M. Lavelle et plusieurs autres notabilités du comté pour mettre le feu au palais de justice. On lui avait promis une somme de $500 ; mais il n'a reçu qu'un à-compte de $5. Non seulement M. Lavelle, mais la plupart des autres personnages dénoncés par Harbine ont été arrêtés. On affirme même que l'un des prisonniers nommé Ledgerwood a fait des aveux, de son côté confirmant pleinement l'histoire racontée par Harbine.

Cette affaire cause le plus grand scandale dans tout le comté, car on a tout lieu de croire que Lavelle a fait incendier le palais de justice dans le but de détruire les traces de détournements, qu'il avait commis dans l'exercice de ses fonctions.

AUJOURD'HUI, 37 SPARKS.

S'il fait froid aujourd'hui, j'offrirai en vente tout mon assortiment de Casquettes, imitation de Mouton.

Aussi la balance de mes épaisses Casquettes de Laine pas encore vendue, à 25c.

Et toute sorte de Chapeaux que l'on pourra trouver.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Avez-vous vu les Caoutchoucs pour Garçons, à $1.50. Ha, ha !

P.S. No. 2.—Ouvert jusqu'à dix heures ce soir.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.
Toronto B. & M. Co's.
Dominion.
Carling's.
Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

UN MEURTRE.

On nous écrit de Marlboro, Mass., qui dimanche dernier, à 5 heures de l'après-midi, une distance de 2 mille de cette ville un meurtre a été commis dans une maison qui contenait deux logements.

Dans une partie de la maison demeurait M. G. Paul, dans l'autre Pierre Boulé. M. Louis Dusome est entré chez M. G. Paul, puis est allé dans le côté de Pierre Boulé. Ce dernier lui défendit d'entrer chez lui, mais Dusome est rentré et sorti deux fois.

La troisième fois, Boulé, qui avait un fusil à deux coups dans la main, lui dit : " Dusome, n'avance pas, ou bien je te tire. " Dusome a continué d'avancer sur lui. Boulé lui a dit alors pour la dernière fois : " N'avance pas où je tire. " Dusome répondit : " Si tu tires, moi aussi je tire. " Il n'avait cependant aucune arme. P. Boulé déchargea son fusil sur Dusome qui tomba mort. Le cadavre de la victime a été transporté chez M. Clément Dusome, père de la victime 4 rue Cutting Marlboro.

P. Boulé a comparu devant la cour de première instance le 12 courant. Le meurtrier est âgé de 56 ans et n'a pas de famille. Dusome était âgé de 33 ans. Il laisse une femme, mais n'a pas d'enfants. Ces deux hommes sont bien connus à Marlboro.

Des vieux citoyens assurent que c'est le premier Canadien qui commet un meurtre à cet endroit.

La Grande Vente de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

Les abonnes qui ne recevraient pas regulierement leur journal par les porteurs sont instamment pries d'en donner avis a nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

LES MEILLEURES

Vues Photographiques

d'Ottawa peuvent être obtenues à

L'ELITE STUDIO

(Autrefois Pittaway & Jarvis.)

117 Rue Sparks.

OTTAWA.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

SPECIAL

VIENT D'ARRIVER

8 caisses, 32 douzaines

MACKEREL

W. S. Loggie Brand.

Mis recemment en boit s.

Sera vendu 10c par boite. 3 boites pour 25cts.

P. S. 25 livres de bon sucre pour $1.00.

JOHN CASEY.

CHARGÉ D'AFFAIRES

294 et 296 RUE DALHOUSIE.

Téléphone 621.

SLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

AVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat. Visitors familiar with the location may call at city office Campau Building, and an escort will accompany to the farm.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT,)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189

Collections faites promptement

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges ga... prix modérés.

CHEMIN ...

INTERCOLO...

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour e transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à
E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞ Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers

Ottawa, 29 Juin 1890.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LAROSE

e. Auditeur, Syndic

SSURANCE
FEU, VIE ET ACCIDENT,)

Rue Rideau

NE 189
ections faites promptement

es et Bijouteries
s et de toutes qualités. Seront
pour cent au dessous des prix
Chaque Article est garantie tel
é, sinon l'argent vous sera remis
EZ, No. 30 rue Rideau, (près
apeurs.) Réparations de Mon-
ges gar... prix

CHEMIN

RCOLO,

te entre l'Ouest et tous les
s du St. Laurent, de la Baie
s, province de Québec ; ainsi
veau Brunswick, la Nouvelle
du Prince Edouard, le Cap
Iles de la Madeleine, Terre-
Pierre.
express quittent Montréal et
es jours (dimanches excepté)
destination de tous ces points
ent de chars, en 27 heures et

s trains express directs sur le
ntercolonal sont brillamment
lectricité et sont chauffés par
la locomotive même, ce qui
rablement au confort et à la
yageurs.
ains directs sont attachés de
rs et dortoirs, nouveaux et
me que les chars salons pour

mer les plus en vogue, ainsi
s de pêche les plus recherchés
la route de l'Intercolonial qui

des expéditeurs est appelée
les facilités offertes pour e
farine et en général de toutes
es à destination des Provinces
rreneuve, aussi pour l'expor-
s et des produits expédiés aux
urope.
et informations concernant le
ge s'adresser à
gent des billets,
parks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
nt du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q
t. Jacques, en face du
t. Lawrence Hall, Montréal
ER, Surintendant Général,
hemin de Fer,
, 18 Juin, 1891.

UCRE

CTS.

actuellement au public et
nos clients un vrai bon sucre
re, c'est-à-dire à ceux qui
vre de notre célèbre thé.

ce mois : une petite consigna-
25 cents.

UD BROS.

IDEAU & SPARKS

ue Rideau.

DE FER

la Atlantique.

Service Rapide

—ET—

la Plus Courte et la
Plus Rapide.

vité le 29 Juin 1891.

ARTIRONT DE LA GARE DE LA
ELGIN COMME SUIT :

M. L'EXPRESS DE MONT-
REAL rapide arrêtant
tions entre Ottawa et le Cô-
t à la jonction du Côteau avec
rand Tronc pour l'Ouest, et à
tous les trains pour l'est, et
à Montréal à 11.35.
M. L'EXPRESS DE MONT-
réal rapide limité n'arrêtant
et à Alexandria entre Otta-
u, a un char réfectoir, et ar-
l à 8.20, se reliant aux trains
Central et du Grand Tronc
points à l'Est. Portland, Ri-
Dalhousie, etc.
L'EXPRESS DE BOSTON
et NEW-YORK (passant
t le nouveau pont en acier ;
Point, St Albans, Saratoga,
Boston, New-York, Phila-
s les points au sud, avec
de Wagner depuis Ottawa
et Ottawa et New-York. (Ce
outes les stations entre Ottawa
nt.
POUR MONTRÉAL, ar-
rive à Montréal à 7.05 p.m.
ARRIVERONT COMME SUIT :
PRESS DE BOSTON et New-
et de tous les points inter-
rrêt à toutes les stations entre
et Ottawa. Laisse Boston à
New York à 7.00 P.M.
ess rapide de Montréal, Port-
Québec et Dalhousie. Train
al à 9 A.M., n'arrête qu'à
uf pour laisser des passagers
tions sur le Grand Tronc.
Express rapide de Montréal,
Québec, Halifax, St. Jean,
points sur l'Intercolonial et le
Montréal à 6.15 P.M à l'arri-
ss d'Halifax et arrête à toutes

informations s'adresser à l'A-
r la vente des Billets, au coin
s et Elgin.
ERLIN, C. J. SMITH,
t-Général. Agent Général
in 1890. des Passagers

TAPIS!

Le Commerce cette semaine offre les bons Articles d'Automne. Les citoyens d'Ottawa ne pourront faire autrement que d'admirer les nouveaux dessins de nos

Tapis et Effets Artistiques.

Les plus nouveaux Patrons, Dessins et Couleurs en Tapisseries, en Bruxelles, Balmoral, Moquettes, Velours Indiens et Windsor, Gordon, Tapis Axminster et Kidder.

RIDEAUX

...ndais, Tissus de Bruxelles, ...ambour et Suisse.

PORTIERES

en Burmah, Chenille, Burmese, Turcoman et Pluche, depuis

$1.75 jusqu'a $48.00 la Paire.

RUGS !

RIDEAUX,
TAPIS POUR PLANCHER,
PRÉLARTS, INLAND TILE
ET TAPIS DE CORK.

Atelier dans l'Etablissement.

Les Tapis sont faits et placés dans le plus court délai. Changements dans les tapis faits à demeure des patrons par des ouvriers de premier ordre et à des prix raisonnables.

THOMAS LIGGETT
66 & 68 Rue Sparks.

PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.
Fabricant de Peintures.
OTTAWA.

Exposition Terminee

Les visiteurs déclarent que l'Exposition a été un grand succès et que les directeurs ont donné les prix. On a parlé, discuté, sondé les chances de l'Exposition Centrale, tous les jours en s'y rendant. Plusieurs expositions étaient merveilleuses ; quelque "Barnum" s'est montré avec ses chiens et ses moutons.

Proclamez leurs erreurs, croissant tous les jours, six jours dans la semaine. Mais WOODCOCK est l'homme qui offre la plus merveilleuse exposition de nombreux Chapeaux de Feutre, et d'immenses quantités de Dolmans. Mon assortiment d'Oiseaux et de Plumes, de grands et petits articles, vendus à des prix si bas font à mon magasin, la plus belle renommée. Oui, j'irai chez WOODCOCK, acheter un Chapeau Lennox, tous ses prix me plaisent et j'aime ce magasin à "prix fixe." Là, c'est la place pour acheter un joli vêtement ou un Nellie Bly ; car personne ne peut nier que c'est le magasin le meilleur marché pour Chapeaux.

312, 314, 316 & 318

Rue Wellington.

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 Rue Sussex, Ottawa

Le remède de Piso pour les catarrhes est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens ou expédié affranchi à toute adresse contre payement de 50 sous. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E.-U. de l'A.

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 16 OCTOBRE

QUÉBEC, 16 oct.—Ce matin, la salle de la Cour de circuit était pleine de personnes vivement intéressées à suivre le cours de l'enquête. A 10 heures et quart, les trois commissaires ont pris leurs places. Le juge Jetté a commencé par quelques paroles à l'adresse des journalistes, auxquels il a conseillé d'être très prudent dans la manière de rapporter les dépositions, tout ce qu'elles contiennent étant dit sous serment. La presse ne devait rien y ajouter, même si les rapporteurs savent des faits qui ne sont pas mentionnés dans ces dépositions.

M. BÉIQUE demande avec instance à commencer immédiatement des poursuites contre le directeur du CANADIEN, à cause d'un libelle publié ce matin par ce journal contre M. C. N. Armstrong.

M. EDOUARD LANGEVIN, greffier du Sénat, est ensuite appelé. Il prête serment et il est interrogé par le juge Baby. Il a en sa possession les documents qu'il a reçu l'ordre de présenter.

M. BÉIQUE désirerait que ces pièces fussent déposées aux archives de la Commission, pour qu'on pût les examiner à loisir.

M. GUITE, de Maria, est ensuite appelé. Il dit qu'en 1889, les hommes qui travaillaient pour l'ancienne compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs se mirent en grève, parce qu'on ne les payait pas. Il se fit aussi une tentative de faire annuler la charte de la compagnie. Quant à la nouvelle compagnie, elle donne pleine et entière satisfaction.

(En réponse à une question de M. Riopel.) La compagnie lui devait quelque argent ; mais depuis, il a été payé sur les fonds du subside provincial.

M. W. H. ABBOTT, de Maria. Il était maire de cette localité en 1889. Les habitants de sa commune étaient mécontents de la compagnie, qui ne leur payait pas ce qu'elle leur devait et aussi parce que la compagnie avait cessé ses travaux.

M. ERNEST GAGNON, comptable du département des Travaux Publics, est appelé. Il présente une lettre de M. Angus Thom à M. Garneau, portant la date du 17 avril 1891. Il est dit dans cette lettre à quelles conditions le nouveau syndicat entreprendrait d'achever la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Réponse à M. CASGRAIN.—Il a vu les pièces relatives au chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; mais il ne les a pas examinées.

M. MOREAU est la personne chargée de conserver les archives relatives aux chemins de fer.

M. CHRYSOSTOME LANGELIER est alors appelé.

Mais M. GARNEAU prend sa place et il demande à lire sa déposition ; M. Casgrain s'y oppose.—La Commission l'y autorise pourtant.—Il dit qu'il remplaça M. Mercier, quand ce dernier fit son voyage d'Europe. Pendant qu'il remplissait les fonctions de Premier ministre, il eut à s'occuper de l'affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Comme l'ancienne compagnie ne tenait pas ses engagements, il éprouvait des scrupules à faire un arrangement avec le nouveau syndicat, en l'absence de M. Mercier. Il en parla au lieutenant-gouverneur ; mais, n'obtenant de ce dernier aucun aide, il se décida à émettre un ordre en-conseil pour accorder les subsides à la compagnie de la Baie des Chaleurs, et à payer les fonds. Il a eu toujours affaire à M. Thom, excepté peu de temps avant l'émission de la lettre de crédit.

Il vit M. Pacaud qui lui dit combien M. Mercier serait fâché d'apprendre que ce nouveau syndicat avait abandonné son projet. M. Pacaud pressa donc le témoin d'émettre la lettre de crédit.

M. Garneau lit alors deux lettres de crédit—l'une, adressée à M. Webb, de la Banque de l'Union, et l'autre à la Banque Nationale. Il n'a jamais eu aucun doute au sujet de la légalité de cette affaire faite avec la compagnie de la Baie des Chaleurs, et il ne sait absolument rien de contraire à la loi dans tout ce que ses collègues ont fait à ce sujet.

M. Garneau n'a jamais reçu, ni directement, ni indirectement, aucune somme d'argent ou un présent quelconque venant de n'importe quelle personne ayant le rapport le plus éloigné avec l'entreprise du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Le témoin finit sa déposition en déclarant que depuis sa prime jeunesse, il a été mêlé dans des affaires de ce genre, et qu'il en connaît parfaitement les détails et la portée.

M. CASGRAIN demande que la déposition que M. Garneau vient de lire soit déposée au bureau—requête à laquelle il est accédé.

(Réponse au juge Baby.) M. Garneau dit qu'il s'était procuré l'opinion du Procureur-Général sur l'affaire en question et que ce dernier l'avait assuré qu'elle était légale. Il avait soumis ensuite cette opinion de M. Robidoux au lieutenant-gouverneur.

Personne ne l'avait pressé de conclure cette affaire. La seule observation qu'on lui ait faite était relative à la perte et aux avaries que subirait le matériel roulant de la compagnie, si aucune personne responsable ne s'en chargeait immédiatement.

On n'a jamais fait de menace au témoin : on ne lui a jamais dit non plus que s'il ne terminait pas cette affaire, quelqu'un télégraphierait à M. Mercier. Cette affaire a été faite pendant les heures de bureau. La lettre de crédit en question devait être faite au chiffre de $175,000 ; mais M. Webb, caissier de la Banque Union, lui demanda de faire deux lettres, l'une de $75,000, l'autre de $100,000. Ce changement fut la cause d'un certain délai, après quoi les lettres de crédit furent émises à six heures du soir, heure que le témoin ne considère pas comme étant bien en retard sur la fermeture des bureaux.

M. Pacaud n'a jamais entretenu le témoin de cette affaire sur le chemin de St-Louis et la seule fois qu'il lui en a parlé, ce fut à l'occasion de nouveaux délais qui pourraient mettre en danger l'avenir de l'entreprise du chemin.

Le témoin croit que M. Pacaud s'était rendu chez lui pour lui parler de l'affaire de ce chemin. Le témoin consulte ses souvenirs avant de répondre à quelques unes des questions du juge Baby.

QUESTION.—Avez vous jamais dit au lieutenant-gouverneur qu'on vous pressait beaucoup de terminer cette affaire et que vous aviez bonne envie de donner votre démission ?

Après un instant de recueillement, le témoin répond : Oui, je dois l'avoir dit, puisque Son Honneur (le lieutenant-gouverneur) l'assure dans sa lettre ; mais je suis persuadé du contraire.

M. Garneau dit qu'il n'est nullement certain qu'on lui ait fait la menace de télégraphier à M. Mercier. Le fait est que tous les ministres étaient plus anxieux que l'hon. M. Ross, de voir cette affaire menée à bonne fin.

Le JUGE BABY.—Pourquoi avez-vous conclu cette affaire avec tant de hâte, puisqu'elle vous déplaisait si fort ?

LE TÉMOIN.—C'est parce que le matériel roulant de la compagnie s'avariait et que le pays tout entier semblait désireux de voir cette affaire conclue.

M. CASGRAIN.—Lorsque M. Mercier partit pour l'Europe, vous laissa-t-il des instructions par écrit ?

LE TÉMOIN.—Non, ce fut M. Thom qui entama les négociations avec le nouveau syndicat.

M. Thom était très souvent au bureau du témoin. Ce dernier avait reçu un télégramme de M. Robidoux, dans lequel il lui était dit de s'adresser à M. Charles Langelier. A cette date, ses collègues n'étaient pas très empressés de terminer cette affaire, parce que c'était au commencement seulement des négociations.

M. CASGRAIN.—Mais ensuite, se montrèrent-ils plus pressants ?

LE TÉMOIN.—Oui. Avant qu'on le pressât au sujet de l'ordre-en-conseil, il avait eu un rapport du procureur-général au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Il ne croit pas être allé chez Son Honneur le lieutenant-gouverneur, après la réunion du conseil.

M. CASGRAIN.—Etait ce chose entendue entre vous et le lieutenant-gouverneur qu'il fallait émettre des lettres de crédit ?

LE TÉMOIN.—Non.

M. Garneau ne nomma pas de commission spéciale, parce que M. Chrysostôme Langelier ayant exercé les mêmes fonctions dans l'ancienne compagnie, il était de toutes manières en mesure de bien remplir cet emploi.

M. CASGRAIN.—Qui vous a dit qu'on télégraphierait à M. Mercier, si vous ne consentiez pas à cet arrangement ?

LE TÉMOIN ne croit pas qu'on ait tenu ce propos. Il n'a rien vu de louche dans la visite de M. Pacaud chez lui, au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. CASGRAIN.—Ne vous est-il pas venu à l'idée que MM. Thom, Dawes et autres auraient bien pu faire face aux obligations de M. Armstrong s'ils l'avaient voulu, sans s'adresser à vous ?

LE TÉMOIN.—Non.

On a réglé plusieurs autres affaires au moyen de lettres de crédit, sans avoir recours au lieutenant-gouverneur. Celui-ci a approuvé la transaction de la Baie des Chaleurs, mais le témoin ne saurait dire si c'est par écrit ou non.

Lorsque lui, (le témoin) a passé l'ordre en conseil, il fut compris que $175,000 seraient payées par lettre de crédit. Il ne saurait dire qui lui a demandé de signer la lettre de crédit, mais cette lettre a dû être écrite dans le bureau de M. Machin, au département du Trésor.

Il ne se souvient pas que M. Duhamel lui ait apporté la lettre de crédit du bureau de M. Machin.

M. CASGRAIN désirerait que le témoin soit retenu en cour, afin de l'empêcher d'avoir des communications avec des personnes du dehors, mais la Commission s'oppose à cette demande et la séance est ajournée à une heure.

La Grande Veete de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

FAITS DIVERS.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.

Un grave accident a eu lieu à deux heures et demie après midi, sur la ligne du Baltimore and Ohio Railroad à Hicksville (Indiana). Un train de voyageurs, parti de Chicago à dix heures du matin, a déraillé, on ne sait exactement par quelle cause. Deux voyageurs ont été tués et plusieurs autres blessés, dont trois très grièvement. Le train se composait d'un wagon de bagages, d'un wagon de fumeurs, d'un wagon de dames, et du wagon particulier de M. King, vice-président de la compagnie. M. King n'a reçu que des contusions sans gravité. On avait d'abord annoncé que le wagon particulier de M. Emmons Blaine, fils du secrétaire d'Etat, faisait partie du train ; mais cette nouvelle était inexacte.

D'autre part, la chaudière d'une locomotive sortant des ateliers de réparation du Kansas City Railroad, à South Park, un faubourg de Saint-Paul (Minnesota), a fait explosion. Onze ouvriers mécaniciens ont été blessés, dont trois ou quatre très grièvement.

LA PLUIE A VOLONTÉ

Le fameux Frank Melbourne, qui se vante de pouvoir provoquer de la pluie à volonté dans les régions le plus souvent désolées par la sécheresse pendant l'été, vient de conclure un contrat avec les habitants de Good Land (Kansas) et de tous les environs, pour y faire pleuvoir pendant les mois de juin, de juillet et d'août 1892.

On sait que Melbourne, a demandé dix cents par acre de terre cultivée sur laquelle il ferait pleuvoir, et le comité nommé par les cultivateurs de quarante comtés, afin de s'entendre avec lui, a accepté ses propositions et son prix, et le contrat a été signé. Des réunions publiques ont été organisées dans la plupart des autres comtés de l'Etat, dans le but de faire un contrat du même genre avec Melbourne.

L'entrepreneur de pluie a fait également ses offres de services aux cultivateurs du Colorado, affirmant qu'il peut, par son procédé récent, arroser d'un seul point tous les comtés de l'Etat. Il est probable, dit-on que ses offres seront acceptées par une foule de comtés, et les compagnies d'irrigation du Colorado se sont déjà émues de ce projet. Elles prétendent que la concurrence que Melbourne se dispose à leur faire est illégale, et la question sera portée, dit-on, devant les tribunaux.

COURRIER DU JOUR

L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

Les membres de l'orphelinat Saint Joseph se réuniront demain à 4 hrs. p. m.

La Grande Vente de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

COMITÉ CIVIQUE DES FINANCES

Le comité civique des Finances s'est réuni hier soir ; étaient présents les échevins Stroud (président), Bingham, Wallace, Tubman, Scrim, Stewart, Thackray, le maire Birkett et le greffier Norman Lett.

Dès que les rôles de paie sont signés, l'échevin Stroud annonce que l'avocat de la ville lui a déclaré à midi que le dernier jour était arrivé pour présenter un appel contre la décision des arbitres, au sujet de la propriété Hodgson. Il n'a pu rassembler tout le comité pour cette réunion actuelle, ce qui était à peu près inutile, d'ailleurs, vu qu'il savait lui-même que la plupart de ces échevins qui sont absents, étaient opposés à faire un appel devant les tribunaux compétents.

On décide alors de prier le Conseil de Ville, de payer le montant accordé de $800, avec les frais.

Le comité s'ajourne ensuite, pour se réunir privément en comité des Salaires.

La Grande Vente de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

LA MORT DE PARNELL

Les Irlandais d'Ottawa se sont réunis hier soir en assemblée, dans les chambres de l'Association littéraire de St-Patrice. Etait au fauteuil le Dr J. H. Parnell, président de la Gladstone Branch League ; M. Jas. Bennett agissait comme secrétaire.

Des discours au sujet de la perte douloureuse que la nation irlandaise vient de faire, dans la mort de Charles Stewart Parnell, ont été faits par MM. J. Casey, J. D. Grace, M. J. Gorman, Stanton McNulty, J. W. Hughes, M. F. Walsh, R. Starrs, et l'ex-échevin Heney.

Les résolutions suivantes ont été passées : "Présenté par M. J. Gorman et secondé par John Casey : Que cette assemblée des amis du Home Rule pour l'Irlande, désire faire part de la profonde douleur que lui a fait éprouver la mort subite du chef irlandais, Charles Stewart Parnell, qui, comme le vieux Moïse, après ses efforts surhumains pour délivrer un peuple de la tutelle des seigneurs maîtres du sol et lui faire obtenir ses libertés politiques, n'a pas eu le bonheur de jouir de son œuvre et d'entrer dans la Terre Promise de l'indépendance législative irlandaise.

Présenté par M. F. Walsh secondé par le chevalier John Heney, que cette assemblée désire exprimer l'espoir et la confiance que les principes pour lesquels, le chef irlandais a combattu sans relâche—entière indépendance de chacun dans la Législature Britannique seront continués par tout irlandais du pays ou à l'étranger et que tout avis étranger à cette ligne de conduite sera dénoncé et ignoré."

Présenté par P. A. Egleson, secondé par J. J. McNulty que copies de ces résolutions légalement signées seront envoyées à Mme Parnell, la mère, à madame C. S. Parnell et au journal UNITED IRELAND.

La Grande Vente de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

LE FEU A MECHANICSVILLE

Deux fois durant la nuit dernière le feu s'est déclaré à l'extrémité ouest d'un faubourg de la ville, à Méchanicsville. La première alarme appelait la brigade du feu pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une maison inhabitée, appartenant à M. Antoine Tonais ; les flammes n'ont pu être contrôlées. Comment le feu a pris, c'est encore un mystère.

Le deuxième incendie eut lieu à 1,20 a. m; la boîte d'alarme 141, appelait nos pompiers au moulin Martin. En arrivant sur les lieux du sinistre, on trouva la maison de Edward Scharf en feu, située un peu en dehors de la ville. Le chef de la brigade fit développer aussitôt 1500 pieds de boyaux et ajouta à ceux ci encore 500 de l'Union, pour préserver les autres habitations de l'élément destructeur. La maison qui n'était construite qu'en bois, a été complètement détruite par les flammes. La cause du feu est comme dans le cas cité plus haut, encore inconnue. M. Scharf et sa famille, qui étaient au lit, ont eu à peine le temps de se sauver. Les pertes, meubles compris, sont de $1,400.

En se rendant au feu, l'essieu du buggy du chef s'étant brisé sur la rue Wellington, en face de l'hôtel Royal Exchange, lui et le conducteur Jacques furent jetés sur la rue. Heureusement ni l'un ni l'autre ne furent blessés ; seulement le chef prétend avoir l'épaule droite légèrement foulée. Le cheval fut laissé aux soins d'un officier de police et ces messieurs continuèrent leur chemin comme si de rien n'était.

La Grande Vente de Chapeaux continue aujourd'hui. R. J. DEVLIN.

Notice Bibliographique

"ENUCLÉATION DES FIBRO-MYOMES UTÉRINS PAR LA VOIE ABDOMINALE, ETC." PAR LE DR CHEVRIER.—CLERMONT (OISE), 1891.

Tel est le titre d'une étude chirurgicale due à la plume de notre concitoyen, le Dr Rodolphe Chevrier, assistant à la clinique gynécologique du Dr Doléris, à Paris. Cette étude, avec d'autres travaux, a valu à notre ami son admission dans la Société Obstétricale de la Grande Ville. Nous n'entreprendrons pas de l'analyser, incompétent que nous sommes à traiter de pareils sujets ; force nous est donc de nous contenter de l'effleurer.

Il n'y a pas longtemps que l'on regardait comme incurables certaines affections dont l'existence de la femme, et surtout de la mère de famille, est à chaque pas menacée, et naguère encore tout le traitement institué contre les tumeurs utérines ou ovariennes n'était qu'un palliatif impuissant et empirique. Mais la science et surtout la chirurgie gynécologique a marché à pas de géant de nos jours ; les progrès atteints sont prodigieux et surprennent autant par l'audace des procédés imaginés que par les résultats obtenus.

Ce mémoire du Dr Chevrier, qui comprend une cinquantaine de pages accompagnées de fines gravures, donne une idée de l'innocuité relative qu'offrent maintenant de redoutables opérations telles que la laparatomie et l'excision de tumeurs volumineuses ou multiples. Il a été écrit à l'appui d'un procédé nouveau dont les suites sont absolument bénignes à tous les points de vue. Le célèbre professeur Martin, de Berlin, a la paternité de cette opération, et l'étude de M. Chevrier est le premier travail qui ait été publié en France sur la question.

L'auteur y compare aux autres procédés employés la méthode qu'il préconise, et il conclut en faveur de cette dernière, après une polémique bien fournie de statistiques et d'observations.

Le sujet est trop en dehors de notre sphère pour que nous entrions dans plus de détails, mais ce que nous pouvons affirmer c'est que le mémoire du Dr Chevrier, que nous avons sous les yeux, est très soigné sous le rapport du style et de l'impression

AVIS est par le présent donné que P. J. Bois, ne dirige plus comme gérant, les affaires de la "Ottawa Canning Company", et que la dite "Ottawa Canning Company" ne se rendra pas responsable d'aucunes transactions faites après ce jour par lui comme gérant.

REVOLUTION
DE
Photographie S
AU
GRAND MARCHE
JARVIS STUDIO
141 Rue Sparks 141
Attention au bon numéro.

Librairie Francaise d'Ottawa.

Le public trouvera constamment à cette Librairie tous les livres et fournitures pour les écoles ; Livres de Prières, Livres d'Histoires, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'Objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ordres remplis avec promptitude.

P. C Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHE
de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez
JOS. E. TREMBLAY & CIE.
113 RUE RIDEAU.
Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis $2.75	en montant	
Porte-cornichons	do	1.00	do
Beurriers	do	2.00	do
Couteaux de table	do	3.50	do
Couteaux de dessert	do	3.00	do
Cuillers de table	do	3.50	do
Cuillers de dessert	do	3.00	do
Cuillers à thé	do	1.50	do

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lorgnons en nickel, en or et en acier. Réveille matin en nickel réduits à $1.35. P. S.—Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

Oak Hall,
332 Rue Wellington.
Salon de Hardes Faites

En achetant
DES HARDES FAITES,
DES PARDESSUS,
DES PANTALONS,
DES CORPS TRICOTÉS,
DES CHEMISES,
DES BAS,
Pour Hommes, Jeunesse, Garçons et Enfants, visitez

E. J. LeDAIN.

Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION
SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT :
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

DECES

DUFRESNE.—Vendredi matin, est décédée Ismaria, âgée de 14 ans et 16 mois, seconde fille aînée de M. Jacques Dufresne, de l'imprimerie Nationale.

Les funérailles auront lieu demain Dimanche, dans l'après-midi, à 2.45 hrs. Le convoi mortuaire partira de la rue Sussex 392, en face de la Basilique. Amis et connaissances sont invités à assister à l'enterrement, sans autre avis.

PISO'S CURE FOR
La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION
25 CTS.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE deux institutrices diplômées capables d'enseigner et parler le Français et l'Anglais. S'adresser à E. MERCIER, Sec.-Trés. Greefield, Que.

PERDU.—Sur la rue Cumberland, entre les rues Church et Rideau, une montre en or à côté découvert, la chaîne et un médaillon. Sur ce dernier, un monogramme est gravé. Une récompense sera donnée à la personne qui rapportera ces objets à ce bureau.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

CANAL RIDEAU.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Surintendant Ingénieur, bureau du Canal Rideau, rue Metcalfe, Ottawa, avec la mention "Soumission pour Travaux à Hogsback," seront reçues jusqu'au 14 courant, pour les excavations nécessaires à faire dans le roc, la maçonnerie, la charpente, &c., qui en dépendront.

Les plans et spécifications, en même temps que la forme de soumission, peuvent être vus au bureau du Surintendant Ingénieur à Ottawa, le ou après Mercredi, le 7 courant.

F. A. WISE,
Surt. Ingénieur.

Bureau du Canal Rideau,
Ottawa, 4 Octobre, 1891.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. B. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

ECOLE DU SOIR

PRÉPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets. Cours Classique et Scientifique, programme complet.

Leçons particulières ou en classe.
TERMES MODÉRÉS.

Prof. Chas. Prevot,
Au bureau du journal "Le Canada."

AVIS

Le département du Revenu de l'Intérieur recevra des offres, jusqu'au 27 courant des parties désireuses de fournir un bâtiment en brique ou en pierre, le plus près possible de l'un ou de l'autre, du dépôt du C. P. R. ou de celui du C. A. R.

La location sera faite pour une période de cinq ou dix ans et la prise de possession aura lieu au plus tard le 1er Mars 1892.

Pour les détails, la grandeur du bâtiment, s'adresser au soussigné.

E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, 5 octobre 1891.

LIGNE D'OMNIBUS
Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal.

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la températur le permettra, à 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.
Elle ne se vend qu'en flacon accompagnée d'une instruction.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E.-U. de l'A.

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN,
Avocat, Notaire, Etc.
569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA
Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.
COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.
—HEURES DE CONSULTATIONS—
8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington Ottawa.

GEO. McLAURIN, LLB
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL
Argent à Prêter.

J. W. W. WARD
AVOCAT ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYL

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA.
A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN,
GEO. F. HENDERSON.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX,
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

M. J. GORMAN, L L B
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Carleton Chambers, 74 Rue Sparks
OTTAWA.
Argent a Preter.

Christian & Cie
Commerçants de Charbon.
BASSIN DU CANAL
En dehors du ... Adresse ... commandes à C. Christine, Agent, ... House, Little Sussex Street, Ottawa

Ecole des Beaux Arts
44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.
Au-dessus du College de Musique
Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma...

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

DR. WASHINGTON

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneurs, a subi aussi les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

Depuis 1880, a consacré tout son temps à l'étude des maladies de la Gorge et des Poumons. [La figure ci jointe représente un Respirateur Poreux et le malade en train de respirer.

Le Dr. Washington sera à Ottawa le 21, 26, 27 Octobre et 2 Novembre.
A Maxwille, Hôtel Windsor, le 31 Oct
A Mattawa, Hôtel Farrell, le 22 Oct.

MALADIES TRAITÉES—Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Surdité provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Consomption, Perte de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou, Maladies Nasales, ou autre Obstruction du Nez enlevée. Bureau Principal, 78 rue McCaul, Toronto.

VENTE A L'ENCAN

J'ai reçu l'ordre de M. Burns, le confiseur bien connu, autrefois dans la bâtisse du Russell House, de vendre tous ses meubles et effets, maison et terrain, etc., 201 rue MacLaren, vers le 20 courant. L'annonce paraîtra quelques jours avant la vente.

C. LÉVEQUE, Encanteur,
71 rue George, Marché By

—LE—
"Tabac Raby"
TABAC CANADIEN.
—CHEZ—
EDOUARD CARRIERE,
145—Rue Rideau—145
OTTAWA.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

CHARBON.

Les Meileures Qualités de

Charbon Bitumineux et Anthracite.

Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Heney

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.

RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles.

A. ST. LAURENT & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE.

GRANDE

REDUCTION

Sur toutes les

TAPISSERIES DOREES

PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER
159 Rue Bank

Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :

Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines
234 rue Wellington.

Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE-CHLOROSE
LE FER
BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge.
DETAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que: ORIZA-OIL * ESS. ORIZA * ORIZA-LACTÉ * CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ * ORIZA-TONICA * ORIZALINE * SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA
pour vivre sur leur réputation
nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Solution d'Antipyrine

de **TROUETTE**

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et **DOULEURS** en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharmien, 264, bould Voltaire

Dépositaire à *Ottawa :* Dr F. X. VALADE.

A Québec : Dr Ed. MORIN & Cie. — *A Montréal :* LAVIOLETTE & NELSON ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

LA GRANDE ET PRINCIPALE MAISON DE MARCHANDISES SECHES DE

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Cette maison populaire arrive à la tête du commerce et vend le double de marchandises qu'auparavant, d'après un système au comptant.

Nous ne vendons que des marchandises de premier choix et aux prix les plus bas.

Nous ne vous vendons pas une Robe, un Pardessus, un Buffet ou des Bottines, ou tout autre chose, en vous disant effrontément que ces objets valent le double de votre argent.

Vous ne serez jamais, et n'aurez jamais été priés par nous, de venir visiter nos ventes à rabais, à moins que ce fut le cas et que les circonstances nous eussent permis de faire ces diminutions.

Notre principe est de placer nos clients en face de nos marchandises de leurs belles qualités et de leurs prix raisonnables.

Nouvelles Arrivées—Flanelles Tennis Anglaises, Flanelles Cachemire, Flanelles Jersey, Flanellettes, Cretonnes, Nappages Damassés, Essuie Mains en toile de Belfast, Serviettes, D'Oyleys, Coupons, Couverts, etc.

Bryson, Graham & Cie.

Spécialité de Thés et d'Epiceries.

Un des Plus Beaux.

Notre Département de Gants n'est jamais vide. Toujours on y sert des pratiques ! On s'y attend ! Pourquoi ? Parce que cette branche de commerce est véritablement une des plus belles de la ville. Le stock est au complet, et les prix les meilleurs du Canada.

JOHN MURPHY & CIE.

Nouveaux Gants de Chevreau.
Gants de Chevreau pour Dames, à quatre boutons, dans toutes les meilleures couleurs et piqûres d'automne. Prix 55c., 75c., $1.00, $1.25, $1.50.

Gants de Chevreau Louvre.
La meilleure valeur de cette classe sur le marché, en noir et de couleur. Prix 55c.

Gants de Chevreau Marseille.
Les meilleurs Gants de Chevreau pour l'argent à Ottawa. Toutes grandeurs en noir et en nuances d'automne. Prix 75c.

Gants de Chevreau Triomphe.
Ces Gants de Chevreau gantent parfaitement. Chaque paire garantie. Prix $1.00.

Gants de Chevreau Imperatrice.
Faits de peaux spécialement choisies et mises à part. Chaque paire garantie. Prix $ .25.

Gants de Chevreau Derby No. 1.
Spécialement faits pour l'automne, et fabriqués spécialement pour notre maison des meilleures peaux. Chaque paire garantie. Prix $ 1.50.

Gants de Suede.
Gants de Suède pour Dames, à quatre boutons, dans toutes les nouvelles couleurs d'Automne à 75c., $1.25 et $1.50 la paire.

Gants de Suede Mousquetaire.
Gants de Suède Mousquetaire en Chevreau pour Dames, dans toutes les couleurs pour la rue et le soir. Depuis 75c. et au dessus.

Gants Chevreau pour Hommes.
Dans toutes les couleurs. Prix 75c., $1.25, $1.50 la paire.

Gants Chevreau pour Enfants.
Dans toutes les couleurs. Prix depuis 55c. par paire.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

—VOYEZ NOS—

MORCEAUX A SOUPE !

—A—

7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC

—A—

9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews

ETAUX 18 & 20.

Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT,

IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

—COIN DES RUES—

Dalhousie et Saint-Patrice,

Ottawa.

FEUILLETON du CANADA

LE

Devouement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

(Suite)

—Tu mens, mon fils, quand tu dis que ton métier te paraît monotone ; il n'y a pas un mois que je recevais, en Italie, une lettre de toi où tu me disais combien tu étais heureux de voir ta mère si calme, accepter courageusement la pensée d'être sans cesse séparée de toi.

Tu mens, lorsque tu nous dis que ton rêve est de vivre pour nous seuls ; nous ne pouvons suffire au bonheur de ta vie, puisque tu passes les nuits dans de cruelles insomnies, puisque, maintenant que tu es avec nous, le chagrin se lit dans tes yeux, dans tous tes traits, dans ton allure désespérée. Ce matin, nous t'observions, quand tu rentrais ici : tu faisais mal à voir ! Tu as cru que nous ne devinerions pas ton chagrin ; mais peut on tromper un père et une mère ?

—Gilbert, s'écria Mme Morel, je ne veux pas que tu te sacrifies à nous, je ne veux pas, entends tu, que tu abandonnes ta carrière !

—Et moi, prononça lentement M. Morel, je veux la vérité ! Gilbert, je n'ai jamais eu pour toi que des tendresses, et tu as toujours été un si bon fils que je n'ai jamais eu que des désirs à exprimer pour être obéi de toi. Aujourd'hui, je m'adresse à toi avec toute mon autorité de père : je veux la vérité ! Parle ! ne me cache plus rien !

Gilbert ne s'attendait pas à cette lutte ; il s'était imaginé que, sa démission acceptée, il rendrait ses parents si heureux en se consacrant à eux, que jamais ils ne soupçonneraient à quel point il avait souffert. Il bégaya bien quelques mots :

—Mais je vous jure, mes chers amis. Je n'ai pas d'autres raisons. Ce n'est pas un sacrifice.

—Crois tu donc nous abuser plus longtemps ? répliqua Mme Morel. Crois tu qu'une mère ne lit pas dans le cœur de son fils? Ah ! n'essaye pas de sourire ainsi ! Cela me fait encore plus de mal, parce que je te sens malheureux. Pleure ! Pleure donc plutôt avec moi ! Ne suis je pas faite uniquement pour t'adorer, te consoler de tous tes chagrins? Pleure, cher enfant !

Et, en parlant, Mme Morel l'attirait sur elle, le serrait, l'embrassait, comme lorsqu'il était un petit, tout petit enfant.

XII. — UN NOBLE COMBAT.

Sous les caresses de sa mère, Gilbert avait senti son cœur se fondre, son courage s'amollir ; ses nerfs, trop tendus, se brisaient... Il n'avait plus la force de supporter plus longtemps la cruelle comédie qu'il s'était imposée. Il cédait enfin à ce besoin de consolation qui, dans le cœur de l'homme le mieux trempé, accompagne tous les chagrins. Et se cachant dans le sein de sa mère, comme au temps de son enfance, il sanglotait follement, si doucement caressé par la voix mouillée de Mme Morel ! Elle répétait :

—Pleure, cher petit ! Pleurons tous deux. Et, quand tu seras calmé, tu nous diras la simple vérité. Mais ne parle plus de démission, ne parle de rien qui puisse ressembler à un sacrifice de ta part. Ce serait le monde renversé que des parents acceptant le sacrifice de leur enfant !

M. Morel se promenait à grands pas dans le cabinet, jugeant qu'il fallait d'abord laisser son fils à sa mère. Et, s'il souffrait à la pensée du chagrin de Gilbert, il était extraordinairement heureux d'avoir tout deviné et de tenir le remède, là, tout prêt. De grosses larmes coulaient sur ses joues; il les essuya, brusquement, furieux contre sa faiblesse: pourquoi pleurer puisqu'il connaissait la consolation suprême, qu'il allait soulager, guérir son fils, en prononçant quelques mots ? C'était absurde de pleurer puisqu'il était heureux, lui, et que, tout à l'heure, quand il aurait arrangé les choses, ils seraient parfaitement heureux tous les trois ! Car il allait tout arranger. Et voilà que tout d'un coup, il se mit à sangloter aussi. Gilbert, sans quitter sa mère, avait arrêté M. Morel par la main et murmurait :

—Tu ne me dis plus rien, toi ?

—Moi ? Mais... Moi !

Il se croyait très fort, M. Morel, et cette phrase, et la caresse de son fils le rendaient aussi attendri, aussi tremblant qu'une femme. Ils demeurèrent un long moment, bien unis tous les trois, serrés dans une étreinte. Et puis, comme Gilbert semblait plus calme, M. Morel reprit d'un ton enjoué :

—Maintenant, revenons à nos moutons. Pourquoi ?

Gilbert lui mit une main sur la bouche et dit fermement :

—Père, je t'en supplie, ne me demande plus rien, rien... du moins aujourd'hui...

—Tu avoues donc qu'il y a quelque chose de secret ? Bien ! seulement, tu voudrais prendre ton temps pour préparer de nouveaux mensonges, oh ! je sais de quoi tu es capable, pour arranger toutes choses sans que tes parents y voient clair ?...

—Oh ! non, père !

Gilbert protestait, quoique, en effet, ce fût bien sa pensée, Il avait été surpris ; mais il comptait réparer tout cela. Et, à aucun prix, il n'avouerait la vérité à ses parents. M. Morel reprit :

—Tu t'entêtes, mon fils ? Tu t'imagines garder tes secrets pour toi, parce que tu crains que leur révélation ne soit une peine pour tes parents ? Mais quelle peine plus grande pouvons nous ressentir que de te savoir malheureux? Eh bien, je le sais, ton grand secret !

Gilbert frissonna des pieds à la tête. Mme Morel dévisageait son mari avec effroi. Il affirmait avec énergie :

—Oui, je sais ton secret ; et je suis un imbécile de n'avoir pas compris tout de suite.

—Mon père, je te jure que tu ne peux pas savoir.

—Allons ! ne m'interromps pas ! Tu feras simplement un signe de tête pour avouer que j'ai deviné. Et réjouis toi, cher petit; car, ton chagrin, je vais te l'enlever par la révélation de mon secret à moi ! Moi aussi, j'ai un secret, mais pas celui que tu penses.

Mme Morel avait été prise d'un tremblement nerveux. Son mari la domina, la calma d'un geste ferme :

—J'aime à croire, femme, que tu mets le bonheur de Gilbert au dessus du nôtre ?

—Parle, mon ami ; j'approuve tout ce que tu feras, tout ce que tu diras.

Elle murmura cela d'une voix glacée ; dans le regard de son mari, elle avait compris la nécessité du suprême sacrifice.

M. Morel se retourna vers Gilbert :

—Je vais d'abord te dire ton secret, à toi ; il y a quelques jours, tu te rendais tout joyeux à la villa des Anémones.

—Assez, mon père, assez ! s'écria Gilbert qui se sentait deviné.

—Non, non, je vais jusqu'au bout, répliqua M. Morel avec un tranquille sourire. Soudain, dans un homme de rien, un de ces individus qui vivent d'amuser les autres, tu as reconnu ton père Ne me dis pas non ! Tu mentirais !

—Eh bien, oui, père ! Mais je te jure que si la chose est possible, je t'ai davantage aimé à partir de ce moment.

—Quelle imprudence ! prononça tristement Mme Morel.

—Je t'expliquerai une autre fois, mon enfant, le concours de petites circonstances qui m'a amené à donner, presque malgré moi, cette dernière, cette fatale représentation ; je l'ai fait surtout pour éviter d'éveiller des soupçons... Je t'expliquerai aussi par quel engrenage, par quels devoirs de famille, je me suis trouvé pris dans ce métier humiliant.

Gilbert eut un geste d'exquise tendresse.

—Oh ! père ! ne dit pas une chose semblable ! Est ce que quelque chose que tu as fait, toi, peut être humiliant ?

—Si, si ! j'en ai souvent souffert, et la preuve que tu es de mon avis, c'est que tu voulais donner ta démission!... Oh ! je ne doute pas de ton cœur ; tu as compris bien vite, j'en suis certain, que si j'avais choisi ce métier, c'est qu'il m'avait été impossible d'en choisir un autre. Je t'avoue que j'ai voulu l'abandonner un jour, quand je t'ai vu grandir ! Hélas ! c'eût été vous imposer, à toi et à ta mère, une vie de privations, au lieu de la tranquille existence que je vous avais assurée. Je trouvai plus naturel, plus juste, de continuer ce métier qui m'obsédait. Seulement, pour que vous n'eussiez pas à rougir de moi, j'allais sous un faux nom, l'exercer à l'étranger.

Gilbert entoura M. Morel de ses bras

—Rougir de toi, père ! Mais tu ne sais donc pas, combien je te vénère, combien je suis fier de toi. Ecoute, ne parlons plus de tout cela, et aimons nous sans évoquer le souvenir de ces années où tu souffrais. Tout est fini, puisque nous voilà à jamais réunis !

M. Morel secoua la tête et répliqua :

—Pardon ! Raisonnons avec bon sens. Non ! tu n'as pas rougi de moi, tu es un bon fils... Mais tu t'es dit que, dans ce milieu aristocratique de la marine, tes amis rougiraient pour toi de l'humilité de ton origine... Ne m'interromps pas. Toi. tu n'as pas éprouvé l'ombre d'un mauvais sentiment ; mais tu as senti que d'autres, autour de toi, n'auraient, pour tes parents, que des pensées humiliantes : et, en fils trop généreux, tu n'as pas voulu permettre la possibilité d'une chose semblable. Tu as trouvé plus noble de te retirer, de sacrifier ton avenir à tes parents. Nous t'en remercions de tout notre cœur, cher Gilbert ; mais nous t'avons déjà dit que nous n'acceptions pas ce sacrifice !

Gilbert était si anéanti de voir ses moindres pensées si bien analysées qu'il ne trouvait plus un mot pour réfuter son père. Celui ci ajouta, d'une voix un peu moins assurée :

—Ce n'est pas tout, mon enfant ! Le chagrin, auquel tu es en proie, et que tu ne peux plus essayer de nier, n'est ce pas ? ce chagrin ne peut pas être causé seulement par le regret de ton métier ?

Gilbert blémit. M. Morel s'adressa alors avec autorité à sa femme :

—Ma pauvre amie, parle lui toi, maintenant. Tu es mère. Tu sauras mieux que moi lui arracher son dernier secret.

Gilbert contempla sa mère avec un véritable effroi. Elle le prit, l'attira contre elle.

—Je ne suis pas jalouse, Gilbert. Je sais depuis longtemps que tu aimes. J'ai déjà fait dans mon cœur, une grande place à la jeune fille qui t'a pris le tien. Je l'aime de t'aimer !

—M'aimer ! balbutia Gilbert, en s'arrachant à l'étreinte de sa mère, et en se cachant le visage dans les mains ! Oh ! je vous en supplie, taisez vous tous les deux, vous m'enlevez tout mon courage. Je m'imaginais être un homme ; et, sous votre affection, je redeviens un enfant sans énergie. Comprenez donc que si Mlle de Montmoran avait commis la folie de m'aimer, cet amour eût été sans issue, son père étant formellement décidé à ne la donner qu'à un homme de son rang, à un gentilhomme. Oui, chers amis, j'aime Viviane ! Et c'est l'unique cause de mon chagrin: elle ne m'aime pas, elle ne peut pas m'aimer.

—Et pourquoi ne pourrait elle pas t'aimer ? s'écria Mme Morel avec un superbe mouvement d'orgueil Est ce que mon fils ne porte pas la noblesse en lui ? Mais je suis folle de le croire : Viviane t'aime ! Elle serait indigne de ton amour, si elle ne t'aimait pas. Et je la détesterais alors !

Gilbert s'écria :

—Ah ! mère ! ne prononce pas un mot contre elle ! Si tu savais en quels termes exquis, elle m'a parlé de toi !

—Tu vois bien, enfant chéri, qu'elle t'aime ! Je le sais, je l'ai senti dès le jour où tu m'as écrit votre rencontre à Cherbourg. Et je devine maintenant tout ce qui s'est passé à Cannes. Tu as osé lui dire ton amour elle n'a pas su te cacher le sien. Et, au moment, où tu croyais toucher au bonheur, tu as cru que tes espérances s'écroulaient à jamais. Et c'est nous, ton père et moi, nous pauvres et simples gens, qui nous dressons entre ton bonheur et toi ! Et tu t'imagines que je permettrai cela, que mon Gilbert sera malheureux par nous. Non, non ! On te reproche ta naissance, n'est ce pas, l'humilité de ceux qu'on prend pour tes parents ?

—Que dis tu, ma mère ?

—Ah ! Dieu veut que tu connaisses toute la vérité !

Et, comme son mari, Mme Morel éprouvait une joie divine à se sacrifier à son Gilbert. Elle continuait avec exaltation :

(A Continuer)

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE